

Présents : Antoine Ivarnes, Yves Nicolas, Christine Fossion, Sylvie Recordier, Frédéric Roux, Nadège Rancon, Eric Armand, Laurence Cocquet, Denis Teste

Pouvoir(s) :

Absent(s) : Jean-Charles Fournon

Secrétaire de séance : Nadège Rancon

#### Ajout de points à l'ordre du jour accepté :

1. **Amélioration de la convention d'échange d'eau avec Rochebrune**
2. **Ajout d'une motion contre la réforme des services fiscaux**

#### A l'ordre du jour :

3. **Décision Modificatrice Centre de Vacances n°1**
4. **Don au profit de ND de Beauvert**
5. **Vente des Gîtes suite**
6. **Actualisation des statuts du SDED**
7. **Projet artistique patrimonial : « Le Jardin des Dons »**
8. **Projet de salle polyvalente structurante**
9. **Questions diverses**

1/ Le constat est fait que tout au long de l'année, on jette de l'eau des trop pleins dans la rivière et parallèlement à ça, nous achetons de l'eau à Rochebrune et bientôt pour 12 résidences. Une proposition est faite de modifier la convention : tant que l'on a de l'eau, on n'en achète pas. Si besoins, on mettra en route l'inter connexion d'un côté ou de l'autre. Une fois par mois, nous ferons le nécessaire pour nettoyer les canalisations.

L'amélioration de la convention est votée à l'unanimité.

2/ Les services fiscaux centralisent leurs bureaux dans les grandes villes et bientôt, il n'y aura plus de trésorerie dans nos petites villes de proximité. La motion est lue et commentée.

La motion est adoptée à l'unanimité.

3/ Une décision modificatrice est demandée pour un montant de 935,96€ du compte 1168 sur le compte 2131.

La décision modificatrice est votée à l'unanimité.

4/ Le don d'un montant de 100€ au profit de l'Eglise Notre Dame de Beauvert de M. Deanens est acceptée à l'unanimité.

5/ Le gîte 22 est vendu pour un montant de 78.000€ moins la commission. Un compromis est en cours pour les gîtes 20 et 21 et sera signé le 28. Le raccordement à l'électricité a été réalisé. Pour la suite, on va essayer de vendre prioritairement la tour pour un montant de 145,000€. Pour l'instant, il n'y a pas de demande. Après concertation avec IAD, il s'avère qu'il vaut mieux vendre par lots. Dans les montants proposés par l'agence, il faut tenir compte d'une marge de négociation. Les lots suivants sont du 15 au 12 pour 120,000€. Ensuite, il y a le gîte n°11 pour un prix de 45,000€ dont nous avons déjà un amateur. Les cinq gîtes avec les salles et la piscine sont estimés à 350,000€ avec également quelqu'un d'intéressé et déjà dans la restauration. Nous avons donc espoir de vendre cela en début d'année. Pour les gîtes de 6 à 10 à côté de la fraternité, nous avons également un amateur pour 90,000€

Les propositions de tarifs sont acceptées à unanimités.

6/ Le SDED modifie ses statuts qui seront effectifs au prochain mandat. Les communes et communautés de communes seront propriétaires du SDED.

La modification des statuts du SDED est acceptée à l'unanimité.

7/ Mme Anne Pontet de St sauveur nous a fait parvenir un dossier. Passionnée d'archéologie, elle nous propose de créer un jardin des dons sur le terrain de l'Eglise Notre Dame de Beauvert. Ce jardin serait constitué de Buis, de hêtre et d'œuvres réalisées de pierres, de dessins, de photos et en partenariat avec la commune de Ste-Jalle, avec le soutien de la CCBDP, le musée d'archéologie de Nyons, les élèves de ce territoire, l'école du paysage de Marseille, le musée de Valence, le département de la Drôme, la région Rhône-Alpes.

Le projet artistique lié à l'histoire et au patrimoine de la vallée de l'Ennuyé n'est pas accepté avec 4 contres et 5 abstentions

8/ La grange a été achetée avec financement pour l'achat et pour la rénovation de la toiture. Il faut avant tout prévoir une étude d'ensemble et consulter le CAUE pour prévoir des étapes d'aménagement. Nous aurons l'occasion d'organiser une réunion pour recenser les idées et besoins de chacun.

La consultation du CAUE est acceptée à l'unanimité.

9/ Questions diverses

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le conseil clôt ses travaux à 20h00

Christine Fossion